

Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 3^e trimestre 2016

Baisse des contrats aidés pour la première fois depuis début 2013

À la fin du 3^e trimestre 2016, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés s'élève à 1,55 million, soit une baisse de 12 000 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emplois aidés est cependant en hausse de 49 000 (+3,3 %). La croissance sur un an du nombre de contrats aidés contribue pour 0,9 point à la hausse globale des emplois aidés, les contrats en alternance pour 1,2 point et les autres emplois aidés pour 1,2 point.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi en formation augmente encore ce trimestre (+7 000) sous l'effet des mesures du plan « 500 000 formations supplémentaires ». Fin septembre 2016, 273 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation, 37 000 de plus qu'un an auparavant (+15,9 %).

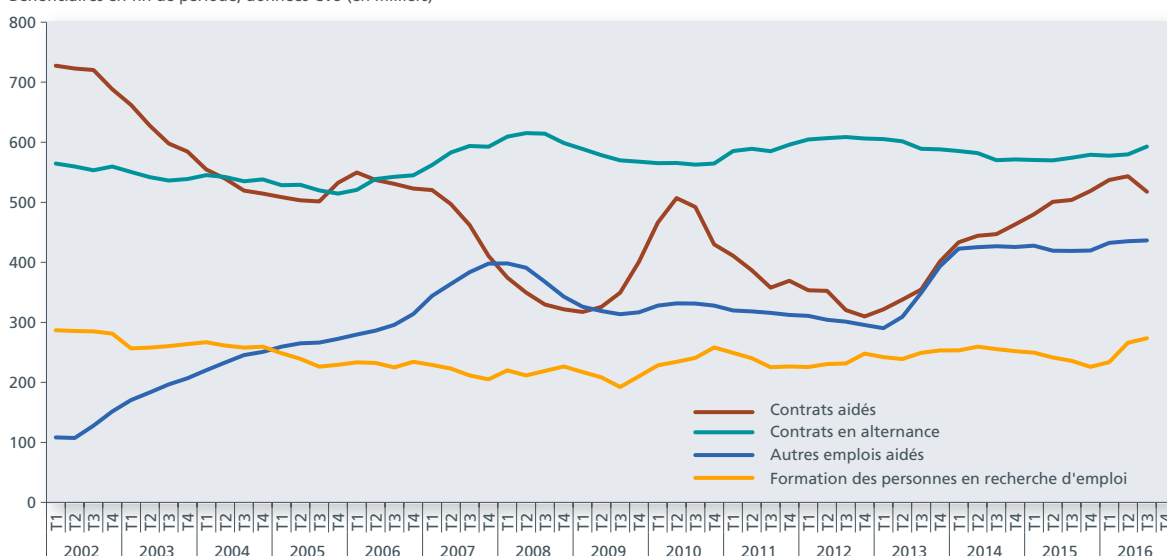
518 000 salariés bénéficient d'un contrat aidé fin septembre 2016, contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique. Le nombre de contrats aidés est en baisse ce trimestre (-26 000) pour la première fois depuis le début de l'année 2013. En un an le nombre de salariés en contrat aidé a cependant augmenté de 13 000 (+2,7 %).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 593 000 fin septembre 2016, en hausse de 13 000 par rapport au trimestre précédent. En un an, les effectifs en alternance ont progressé de 18 000 (+3,2 %) dont 11 000 apprentis (+2,9 %).

Les autres emplois aidés (essentiellement les exonérations de cotisations chômage sur les embauches de jeunes en CDI et les aides aux chômeurs créateurs d'entreprises) augmentent de 1 000 au 3^e trimestre 2016 et de 17 000 en un an (+4,2 %).

Graphique 1
Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

Bénéficiaires en fin de période, données CVS (en milliers)



Lecture : le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé fin septembre 2016 s'élève à 518 000.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opcia ; régions ; traitement Dares.

Tableau 1

Entrées et effectifs de bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants			Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données cvs		
	T3 2015	T3 2016	Évolution (en %)	Oct. 2014 à sept. 2015	Oct. 2015 à sept. 2016	Évolution (en %)	T3 2015	T3 2016	Évolution (en %)
Emploi aidé (1)	547	579	5,8	1 898	2 080	9,6	1 497	1 547	3,3
Contrat aidé	179	178	-0,7	621	680	9,6	504	518	2,7
CUI-CAE	79	85	7,3	244	275	12,5	202	221	9,4
CUI-CIE	23	12	-48,6	78	99	26,6	54	59	9,6
Emploi d'avenir	21	20	-1,7	82	75	-8,0	121	107	-11,2
<i>Dont : non marchand</i>	16	17	2,2	56	55	-0,8	88	76	-13,6
<i> marchand</i>	5	4	-15,5	19	17	-9,4	27	29	7,0
<i> professeur</i>	0	0	-30,0	7	3	-58,9	6	2	-59,2
Insertion par l'activité économique (IAE)	56	61	8,2	217	232	6,7	128	131	2,2
Contrat en alternance	165	171	3,5	457	472	3,2	574	593	3,2
Apprentissage	109	113	3,6	276	285	3,5	382	393	2,9
Contrat de professionnalisation	56	58	3,2	181	186	2,8	193	200	3,7
Autre emploi aidé	202	230	13,5	820	928	13,1	419	437	4,2
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	2	1	-47,1	9	6	-31,5	51	50	-3,7
Contrat de génération	5	3	-35,9	16	12	-25,8	33	35	3,8
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI	155	184	18,2	618	728	17,9	137	152	11,4
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	40	41	4,1	176	180	2,2	193	196	1,1
Accompagnement des restructuration (ATD)	1	1	-0,8	2	2	13,7	4	4	10,4
Formation des personnes en recherche d'emploi	165	232	40,7	667	808	21,1	236	273	15,9
Pôle emploi	39	117	200,1	219	366	67,1	32	84	165,7
Région (2)	98	92	-6,7	342	352	3,0	167	160	-4,1
Autre stage (2)	28	24	-14,5	106	90	-15,3	37	29	-21,7

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées ; les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour ces mêmes contrats de l'IAE et pour les dispositifs d'exonération où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

(2) Le financement d'environ 40 000 formations a été transféré de l'État vers les régions en 2015 et 2016, expliquant la forte baisse des entrées et des effectifs en formation de la catégorie « Autre stage ».

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

Tableau 2

Évolution trimestrielle des bénéficiaires des dispositifs spécifiques de politique de l'emploi

En milliers

	Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données cvs				Glissement annuel
	T4 2015	T1 2016	T2 2016	T3 2016	
Emploi aidé	20	29	11	-12	49
Contrat aidé	15	18	6	-26	13
CUI-CAE	7	10	6	-4	19
CUI-CIE	8	11	1	-15	5
Emploi d'avenir	0	-1	-4	-8	-13
<i>Dont : non marchand</i>	1	-2	-4	-6	-12
<i> marchand</i>	2	1	0	-1	2
<i> professeur</i>	-3	0	0	-1	-3
Insertion par l'activité économique (IAE)	0	-2	4	2	3
Contrat en alternance	5	-2	2	13	18
Apprentissage	3	-1	0	10	11
Contrat de professionnalisation	2	0	2	3	7
Autre emploi aidé	1	13	3	1	17
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	-1	-2	-2	3	-2
Contrat de génération	1	1	0	-1	1
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI	3	12	2	-1	16
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	-3	2	3	0	2
Accompagnement des restructurations (ATD)	0	0	0	0	0
Formation des personnes en recherche d'emploi	-10	8	32	7	37
Pôle emploi	-2	3	36	17	52
Région	-4	3	-2	-4	-7
Autre stage	-4	2	-1	-5	-8

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; Opca ; régions ; traitement Dares.

DARES *

* Cette synthèse trimestrielle a été réalisée à la Dares par une équipe animée par Sandra Bernard et composée de Vanessa Albert, Noémie Cavan, Marie Rey et Sandra Bernard.

DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : Selma Mahfouz. Rédactrice en chef : Anne Delahaye. Secrétaire de rédaction : Marie Avenel, Thomas Cayet

Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali. Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Les contrats aidés

Après une période de hausse constante depuis le début de l'année 2013, le nombre de contrats aidés diminue ce trimestre de 26 000 pour atteindre 518 000 salariés fin septembre 2016.

La baisse s'observe pour tous les types de contrats, sauf ceux du secteur de l'insertion par l'activité économique (+2 000 bénéficiaires ce trimestre).

Elle est particulièrement forte dans le secteur marchand et s'explique essentiellement par les consignes restrictives qui ont été adressées aux organismes prescripteurs afin de respecter les enveloppes budgétaires de l'année 2016. Le nombre de bénéficiaires de CUI-CIE diminue de 15 000, après un an et demi de très forte augmentation.

Le nombre de CUI-CAE recule légèrement ce trimestre (-4 000) mais reste en augmentation sur un an sous l'effet de la hausse de l'enveloppe financière allouée au 1^{er} semestre 2016 à ces contrats du secteur non marchand. Sur un an, le nombre de salariés en CUI-CAE a augmenté de 9,4 % pour atteindre 221 000 bénéficiaires fin septembre 2016.

Le nombre de jeunes en emploi d'avenir diminue de 8 000 au 3^e trimestre 2016. La tendance amorcée en début d'année s'amplifie au fur et à mesure de la sortie des jeunes entrés dans le dispositif en 2013.

Concepts et définitions

Emploi aidé : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

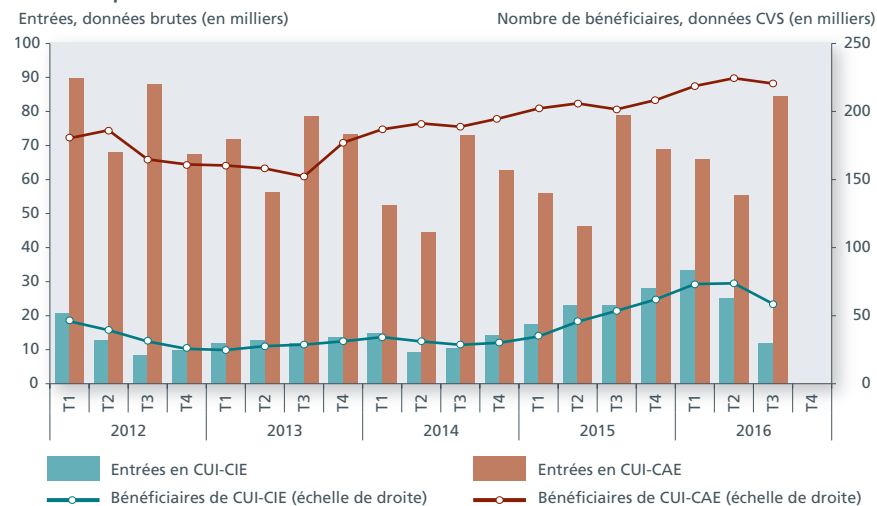
Contrat aidé : contrat dérogeant au droit commun pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Contrat en alternance : contrat dérogeant au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Formation des personnes en recherche d'emploi : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherchent un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, *a minima*, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

Secteur marchand / non marchand : les CUI et les emplois d'avenir prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE). Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisants à l'assurance chômage.

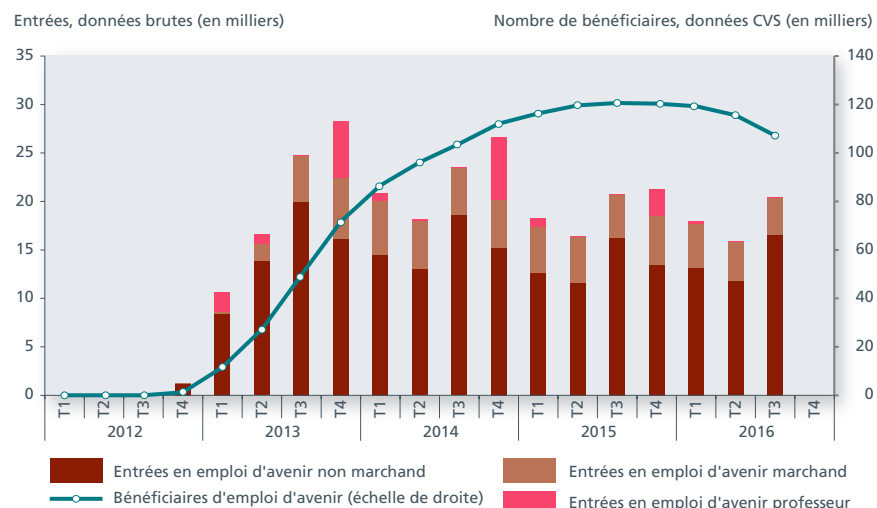
Graphique 2
Contrats uniques d'insertion



Lecture : Au 3^e trimestre 2016, 12 000 CUI-CIE ont été initiés, portant à 59 000 le nombre de bénéficiaires fin septembre 2016.

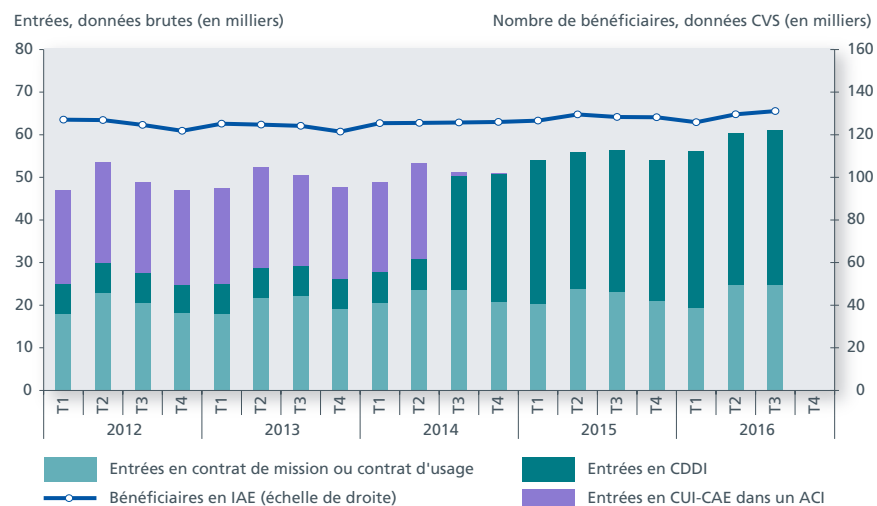
Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 3
Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 4
Contrats dans les structures de l'IAE



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

L'alternance

Les effectifs en apprentissage augmentent ce trimestre de 10 000, portés à la fois par des entrées dynamiques et par des sorties moins nombreuses que l'année dernière.

Les effectifs en contrat de professionnalisation croissent de 3 000 ce trimestre, suivant la tendance amorcée depuis deux ans.

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 593 000 fin septembre 2016 et augmente de 13 000 au 3^e trimestre 2016 et de 18 000 en un an (+3,2 %).

Les autres emplois aidés

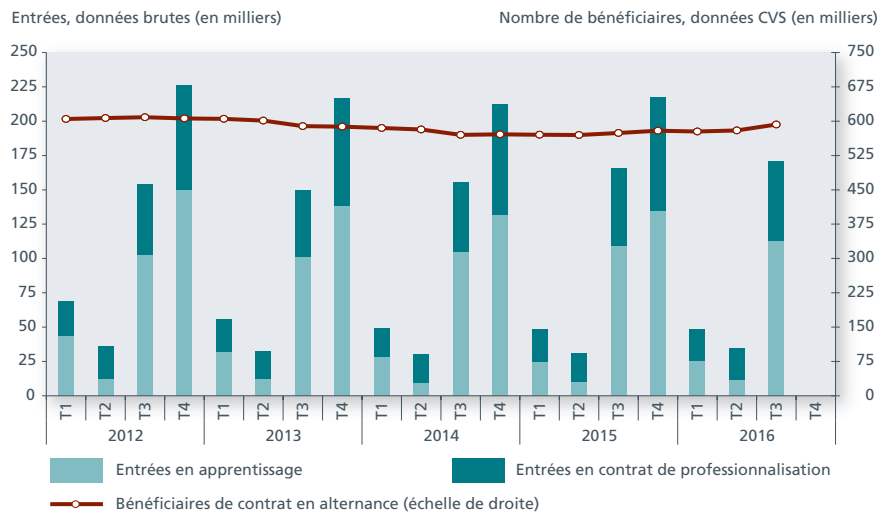
Les aides aux chômeurs créateurs d'entreprise bénéficient à 196 000 personnes fin septembre 2016. Le nombre d'attributions augmente depuis le début de l'année 2016, après cinq années de baisse continue. Les aides pour l'embauche de jeunes en CDI recouvrent l'exonération de cotisation chômage, mise en place en 2013, qui concerne environ 150 000 jeunes, et le contrat de génération, dont le nombre de bénéficiaires atteint 35 000 fin septembre 2016. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, et le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution.

La formation des personnes en recherche d'emploi

Les premiers effets du plan « 500 000 formations supplémentaires » sont visibles dès le début de l'année 2016. Au 3^e trimestre, 117 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées dans des formations commandées par Pôle emploi, trois fois plus qu'à la même période de l'année précédente. Au contraire, les entrées dans les formations commandées par les régions sont moins nombreuses au 3^e trimestre 2016 qu'au 3^e trimestre 2015, malgré la poursuite du transfert de financement de certaines formations de l'État vers les régions.

Ainsi, 273 000 personnes en recherche d'emploi étaient en formation fin septembre 2016, 37 000 de plus qu'un an auparavant (+15,9 %). Plus de la moitié d'entre elles sont dans des formations commandées par les régions, car celles-ci sont généralement plus longues.

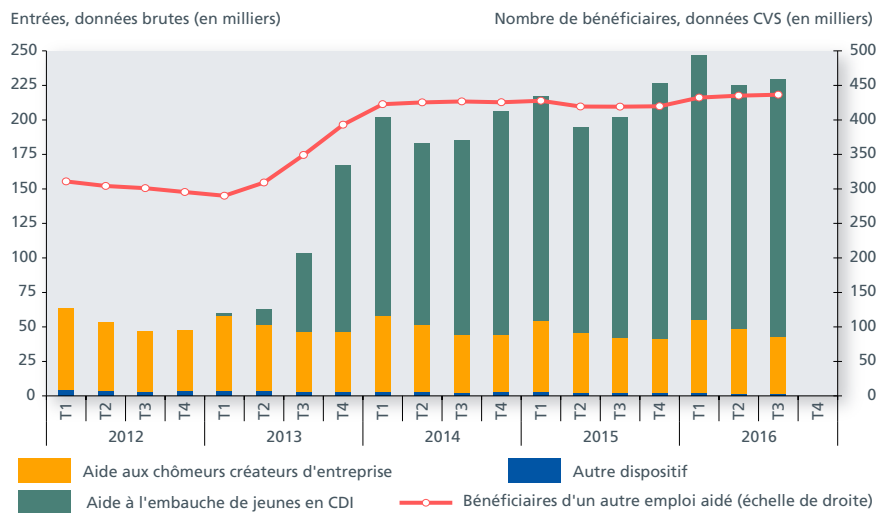
Graphique 5
Contrats en alternance



Champ : France métropolitaine.

Sources : chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Opca ; traitement Dares.

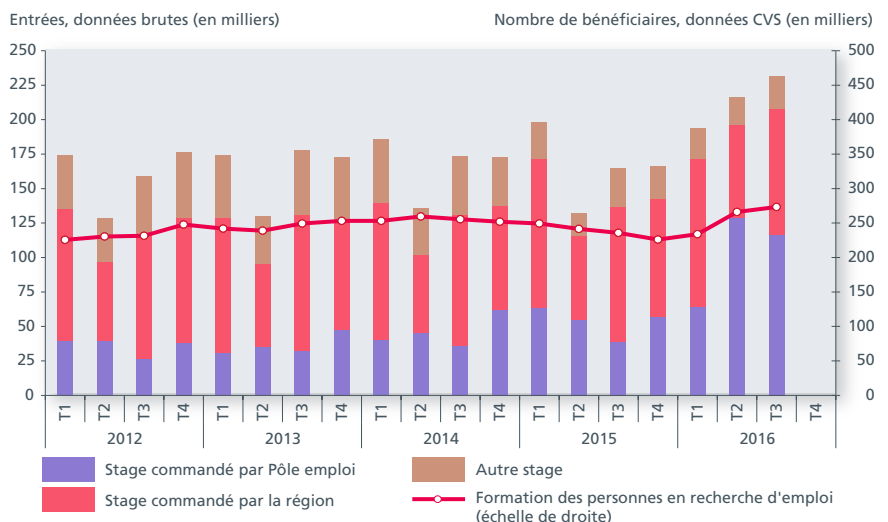
Graphique 6
Autres emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; Direccte ; traitement Dares.

Graphique 7
Formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP ; Pôle emploi ; régions ; traitement Dares.

L'accès des jeunes aux contrats aidés

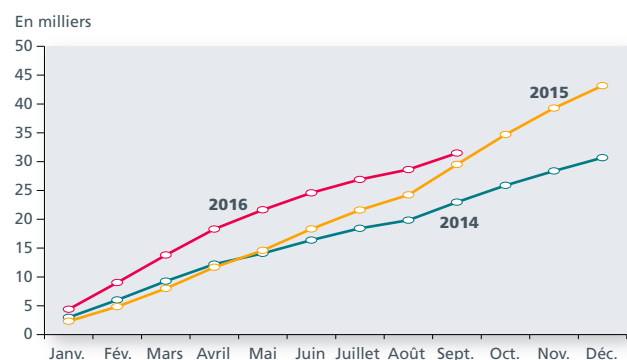
Le nombre de jeunes de moins de 26 ans recrutés en contrat aidé dans le secteur marchand (en CUI ou en emploi d'avenir) ralentit ce trimestre, mais moins fortement que les embauches totales. La part des jeunes dans les embauches augmente ainsi de plus de 10 points en 3 mois pour atteindre 50,6 % en septembre.

Dans le secteur non marchand, les augmentations d'enveloppe des CUI-CAE portent les recrutements de jeunes en 2016 alors que les embauches en emploi d'avenir sont moins nombreuses. Globalement, le nombre de jeunes recrutés en contrat aidé non marchand reste proche du niveau de 2015. Depuis le début de l'année les jeunes représentent 35,6 % des embauches.

Les embauches de jeunes dans le secteur de l'IAE sont légèrement inférieures à leur niveau de 2014 et 2015, malgré une stabilité du nombre global de recrutements en contrat initial. Ce sont les entreprises travail temporaire d'insertion (ETTI) qui recrutent le plus de jeunes en proportion (30 % des embauches), et les entreprises d'insertion (EI) qui en embauchent le moins (22 %).

Graphique 8a

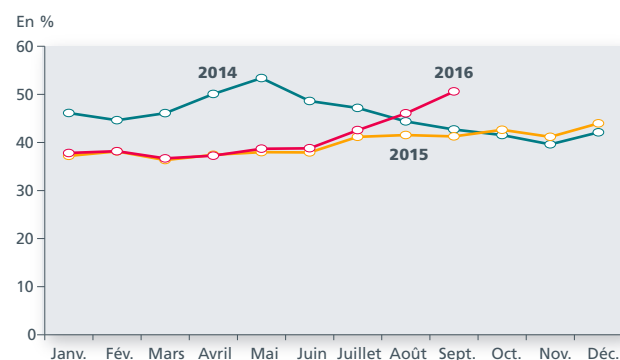
Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrats aidés marchand (CUI-CIE et emploi d'avenir marchand)



Lecture : 31 500 jeunes sont entrés en CUI-CIE entre janvier et septembre 2016.

Graphique 8b

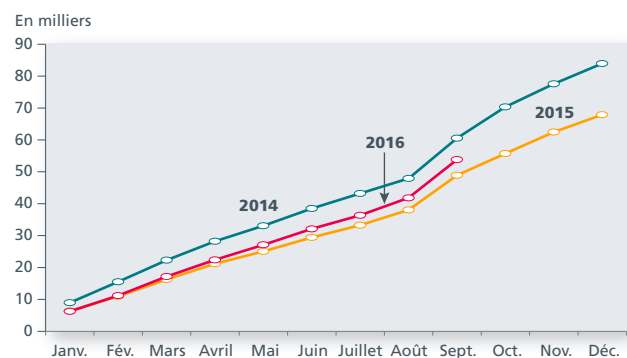
Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé marchand



Lecture : les jeunes représentent 50,6 % des contrats initiés en septembre 2016.

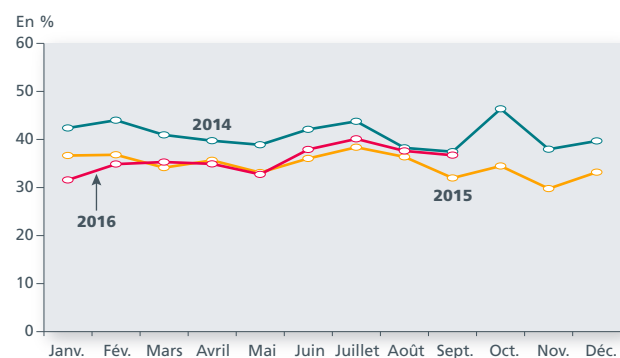
Graphique 8c

Entrées cumulées des moins de 26 ans en contrat aidé non marchand (CUI-CAE et emploi d'avenir non marchand)



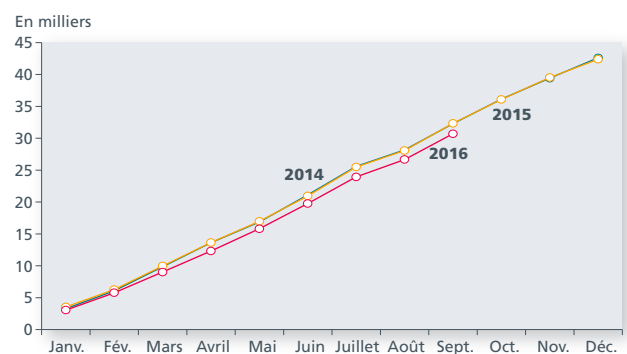
Graphique 8d

Part des moins de 26 ans parmi les entrées en contrat aidé non marchand



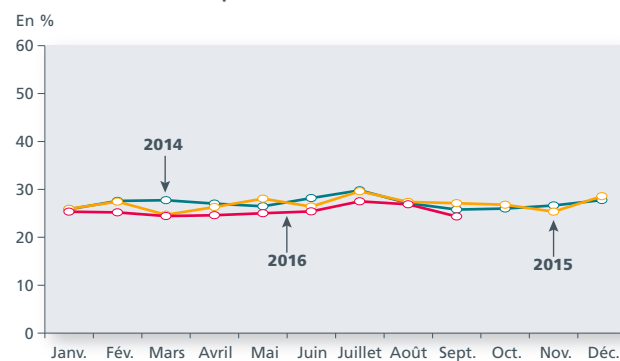
Graphique 8e

Entrées cumulées des moins de 26 ans en IAE



Graphique 8f

Part des moins de 26 ans parmi les entrées en IAE



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat.
 Champ : France entière.
 Source : ASP ; traitement Dares.

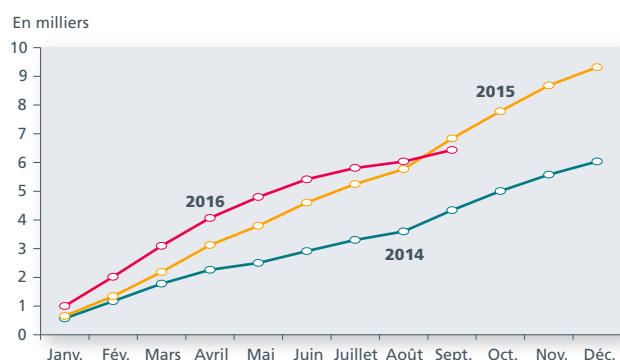
L'accès des seniors aux contrats aidés

Le nombre de seniors de 55 ans ou plus recrutés en contrat aidé dans le secteur marchand (en CUI-CIE) est en net ralentissement ce trimestre, suivant le rythme des embauches globales. La part des seniors dans les embauches reste globalement stable (environ 10 %) depuis la mise en place en avril 2015 du CIE starter, contrat qui s'adresse aux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion.

Dans le secteur non marchand, le niveau élevé des recrutements en CUI-CAE depuis le début de l'année 2016 bénéficie aux seniors, leur part dans les embauches étant stable. Ils représentent 11,4 % des recrutements en CUI-CAE des 9 premiers mois de 2016.

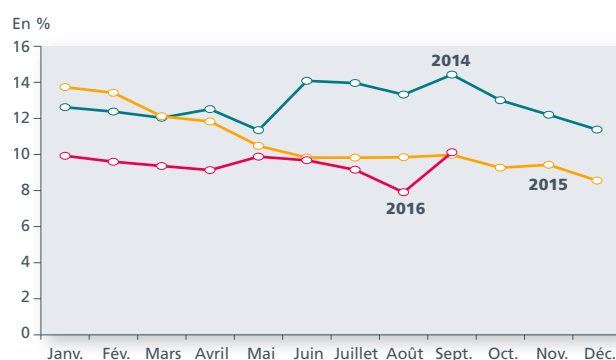
Les embauches de seniors dans le secteur de l'IAE depuis le début 2016 sont en augmentation de près de 12 % par rapport à celles de l'année précédente. Cette hausse s'explique par une croissance de la part des seniors dans les quatre types de structures du secteur, alors même que le nombre global des recrutements en contrat initial est stable sur la période. Ainsi, 7,2 % des embauches de 2016 dans l'IAE concernent des seniors, contre 6,5 % en 2015. C'est dans les AI que l'on recrute le plus de seniors (9,2 %), contre moins de 6 % dans les autres types de structures.

Graphique 9a
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CIE



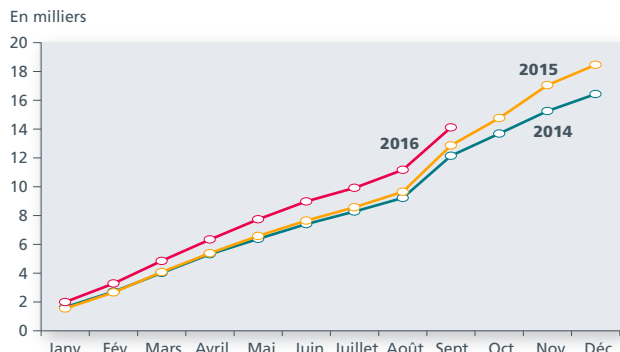
Lecture : 6 400 seniors sont entrés en CUI-CIE entre janvier et septembre 2016.

Graphique 9b
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CIE

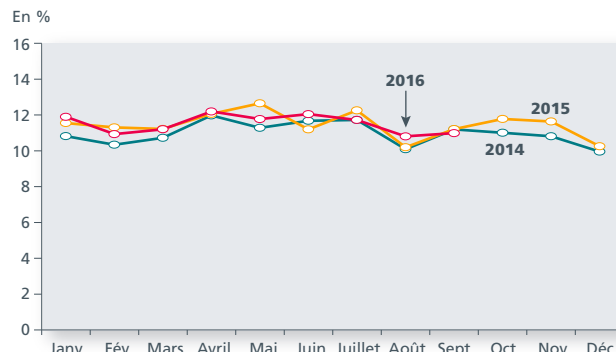


Lecture : les seniors représentent 10,1 % des contrats initiés en septembre 2016.

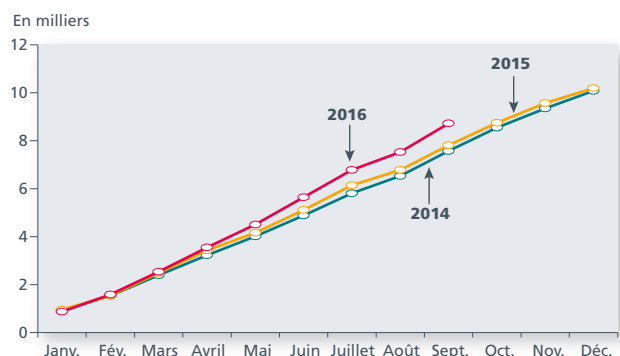
Graphique 9c
Entrées cumulées des 55 ans et plus en CUI-CAE



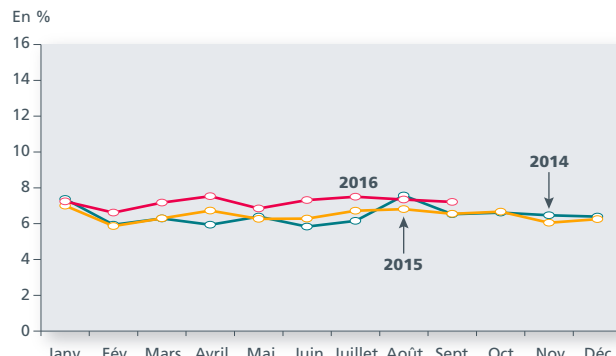
Graphique 9d
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en CUI-CAE



Graphique 9e
Entrées cumulées des 55 ans et plus en IAE



Graphique 9f
Part des 55 ans et plus parmi les entrées en IAE



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat.
Champ : France entière.
Source : ASP ; traitement Dares.

